

### ÉDITO

## GRÈVE DU 5 DÉCEMBRE :

### UNE PREMIÈRE JOURNÉE DE MOBILISATION QUI APPELLE UNE SUITE

L'appel à une « première journée de mobilisation » le 5 décembre contre le projet de « réforme » des retraites (en réalité projet de destruction de notre système de retraite par répartition) lancé par la CGT, FO, Solidaires, la FSU et quatre organisations de jeunesse fait des émules. Une dynamique puissante et unitaire se met en place. De plus, celle-ci s'inscrit dans un contexte de multiplication des mobilisations sur de nombreux secteurs (hôpital public, urgentistes, pompiers, impôts...). Ce qui est tout sauf le fruit du hasard. Partout où le Président et son gouvernement mettent en œuvre leur politique néolibérale au service d'une minorité de privilégié.es, la colère gronde et la volonté de ne pas reculer s'amplifie.



Et bien au-delà de la question, certes essentielle, des retraites, ce sont bien deux conceptions de la vie en société qui s'opposent. Nous-mêmes, retraité.es syndicalistes de l'enseignement supérieur nous ne voulons pas de cette société où seuls comptent le fric et la réussite individuelle. Nous condamnons cette politique qui détruit les services publics, stigmatise et appauvrit les privé.es d'emploi, qui flatte les comportements racistes, qui prive les jeunes du droit à l'éducation et à la recherche et engraisse les actionnaires.

Car tel est bien l'enjeu des jours qui viennent. Au-delà de la défense légitime de notre système de retraite régi par le code des pensions de la Fonction publique qui n'est jamais que la

contrepartie de nos salaires notoirement insuffisants et de notre engagement au service de la société, c'est un principe fondateur que nous défendons : celui de la solidarité intergénérationnelle. Nous voulons, en tant que citoyen.ne, conserver ce beau système issu de la période de la Libération selon lequel chacun.e cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Un régime financier où l'on sait combien l'on cotise et combien l'on pourra percevoir au moment du départ à la retraite. Un système hors marché, échappant à la rapacité des capitalistes, refusant la logique du profit. Un système solidaire. Un système que salarié.es du privé comme du public ont tout intérêt à défendre collectivement.

Du côté du pouvoir tout entier attaché à sa politique de destruction des solidarités sociales, la panique gagne. La preuve parmi d'autres étant donnée par le lamentable piège dit « clause du grand-père » que le gouvernement envisage de proposer aux organisations syndicales dans l'espoir de briser la solidarité entre actif/ve.s et retraité.es. En réalité, aujourd'hui, c'est son propre camp qui se divise. Le patronat hésite sur la marche à suivre. Macron et Delevoye s'opposent sur cette clause. Et même ceux qui du côté syndical avaient accueilli favorablement le principe de la retraite par points font maintenant profil bas, voire, en ce qui concerne l'UNSA, appelle à rejoindre le front intersyndical.

C'est donc le moment pour chacune et chacun d'entre nous de s'investir au côté des actives et des actifs, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de l'enseignement supérieur et de la recherche le 5 décembre, première journée de grève interprofessionnelle.

**Jean Marie CANU**  
14 novembre 2019



## PENSIONS DES UNIVERSITAIRES EN GRANDE-BRETAGNE : L'UCU DE NOUVEAU DANS L'ACTION

VU SUR LE SITE DE UCU (UNIVERSITY AND COLLEGE UNION) :

23 AOÛT 2019

« UCU has rejected an offer from the university employers that would have forced the union to ban any strike ballots over pensions for two years ».

L'an dernier le prélèvement sur les salaires pour les pensions était passé de 8 % à 8,8 %. Cette année les employeurs (= universités) ont proposé à UCU de l'augmenter encore en le passant de 8,8 % à 9,1 % et non pas à 9,6 % comme ils proposaient initialement, sous condition qu'UCU s'interdise pendant deux ans d'organiser un vote de grève à propos des pensions. Bien sûr le syndicat a refusé l'« offre » et le chantage. Du coup, ce sera 9,6 %.

5 NOVEMBER 2019

« Sixty UK universities\* will be hit with eight days of strike action from Monday 25 November to Wednesday 4 December, UCU announced today. Last week UCU members backed strike action in two separate legal disputes, one on pensions and one on pay and working conditions. Overall, 79 % of UCU members who voted backed strike action in the ballot over changes to pensions. In the ballot on pay, equality, casualisation and workloads, 74 % of members polled backed strike action. »

Après consultation, 60 universités ont voté la grève à compter du 25 novembre jusqu'au 4 décembre, sur deux sujets distincts : d'une part les pensions et d'autre part les salaires, l'égalité, la précarité et la charge de travail.

Hervé LELOUREC



## DES NOUVELLES D'ALLEMAGNE

Le 10 novembre, les partis membres de la coalition ont pris une décision, qui devrait permettre à près de 1,5 million de personnes de voir leur retraite augmenter à partir de juillet 2020 de quelques dizaines (voire de quelques centaines) d'euros par mois.

La réforme doit bénéficier aux travailleur/euse.s qui ont cotisé pendant au moins trente-cinq ans et dont l'ensemble des revenus mensuels – pension incluse – (mais non le patrimoine) sont inférieurs à 1250 euros pour un célibataire et 1950 euros pour un couple. L'augmentation serait de 3,15 % en Allemagne de l'Ouest et 3,92 % en Allemagne de l'Est. Entre 1,2 et 1,5 million de personnes devraient être concernées, principalement des femmes et des habitant.es d'ex-Allemagne de l'Est, qui sont les retraité.es les plus pauvres.

En moyenne, le supplément de revenu devrait être de 70 euros par mois. Mais, pour les travailleur/euse.s les plus pauvres, il pourrait être beaucoup plus élevé. Selon les calculs du ministère du travail, la retraite d'une coiffeuse ayant cotisé quarante ans au niveau du salaire minimum pourrait ainsi voir sa retraite passer de 512 à 960 euros par mois.

Mais on parle aussi d'augmenter l'âge de la retraite... Si la loi de 2012 prévoit un relèvement progressif de l'âge du départ à la retraite, de 65 à 67 ans, à raison d'un ou deux mois par an, et ce jusqu'en 2031, la Bundesbank (banque centrale) a préconisé dans son dernier rapport mensuel du 21 octobre, de porter, à terme, l'âge légal du départ à la retraite à 69 ans et quatre mois.... Du fait de l'augmentation du nombre de retraité.e.s et de la baisse du nombre d'actif/ve.s.

Des réponses bien similaires dans les pays de l'UE !

Michelle LAUTON

Jacques Haiech a terminé sa carrière comme professeur de biotechnologie à Strasbourg. Il a œuvré à développer la multidisciplinarité, s'est impliqué notamment dans la recherche sur l'innovation thérapeutique. Il a eu d'importantes responsabilités scientifiques, mais aussi syndicales (élu CNESER, membre de la Commission administrative du SNESUP-FSU).

### ■ Comment as-tu vécu ton récent passage à la retraite ?

Je m'y suis préparé depuis 2009 en me désengageant progressivement de mes responsabilités scientifiques, en m'engageant plus intensément dans le domaine collectif et syndical et en menant une réflexion dans le domaine pédagogique.

Je voulais prendre ma retraite pour retrouver une forme de liberté. La marchandisation de l'enseignement supérieur et de la recherche me pesait.

J'ai vécu mon passage à la retraite avec plaisir et avec tristesse, plaisir car j'ai eu effectivement le sentiment de me débarrasser de contraintes administratives qui me pesaient, tristesse car j'avais le sentiment que j'abandonnais des ami.es en plein combat pour défendre l'université dans sa dimension de service public.

### ■ Comment envisages-tu de concilier activités scientifiques, engagements, loisirs, entourage ?

Une des raisons pour prendre ma retraite un peu avant la limite, est de pouvoir concilier tout cela. J'ai l'impression d'avoir retrouvé du temps. J'ai focalisé mes activités scientifiques sur des thèmes que je ne pouvais qu'effleurer. Je travaille sur la problématique de l'intégrité scientifique et de l'éthique de la recherche. Mon appétence à l'interdisciplinarité s'en trouve satisfaite. J'interagis entre autres avec des éthiciens, des sociologues des sciences, des historiens et c'est un grand plaisir forcément égoïste. J'essaie d'impulser la création d'une école nationale associant universités et INSERM dans ce domaine.

Mon autre axe de travail est sur les organoïdes qui pourraient constituer progressivement une alternative aux modèles animaux dans les sciences du vivant (<http://inocontest.eu/>).

Je me sens toujours engagé dans la lutte pour une société qui promeut les droits humains (droit à l'éducation, droit à la santé, ...). Être à la retraite me permet de faire un pas de côté. Je lis ce que je n'avais plus ou pas le temps de lire. Récemment, le livre de Barbara Stiegler « *Il faut s'adapter* » a été très éclairant pour m'aider à comprendre l'évolution des politiques en France et dans le monde.

J'aime explorer la cuisine tant d'un point de vue technique que d'un point de vue sociologique. La cuisine est à la fois un loisir, un don vers son entourage mais aussi un objet de recherche multidisciplinaire. J'aime à rapprocher le *chili con carne* et le *cassoulet* ou le *baeckeofe* et le *tagine* comme une illustration d'une forme d'universalité qui se décline en diversités locales.

### ■ Tu continues à avoir une activité scientifique sans avoir demandé l'éméritat. Peux-tu nous indiquer pourquoi ?

Demander l'éméritat, c'était demander une faveur à une équipe de gouvernance que je considère illégitime pour défendre les valeurs universitaires. En tant que fonctionnaire enseignant/chercheur, on devrait naturellement continuer à faire partie de la communauté universitaire. Je ne vois pas en quoi je suis plus émérite qu'un autre.

**Payez votre cotisation syndicale au SNESUP-FSU dès maintenant.**

Barème spécifique retraité.e.s :

[https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/bareme\\_cotisations\\_snesup\\_retraites\\_2019-2020.pdf](https://www.snesup.fr/sites/default/files/fichier/bareme_cotisations_snesup_retraites_2019-2020.pdf)

# LE BUDGET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE NE RÉPOND PAS A LA CRISE SANITAIRE

Le gouvernement ment en annonçant un budget de la Sécurité sociale avec un déficit de 5,4 milliards d'euros. En réalité, il présente un excédent de 11,7 Md€. La différence est due au remboursement imposé à la Sécurité sociale de la dette accumulée depuis la crise de 2008.

En fait, le problème n'est pas le déficit mais l'insuffisance des recettes et l'absence de réponse aux besoins. Le gouvernement propose une augmentation de 2,3 % de l'Objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam) alors qu'il prévoit une hausse du PIB de 2,6 %. C'est une véritable provocation au moment où tous les acteurs (médecins, paramédicaux) crient leur colère.

Pour l'Hôpital, l'Ondam n'augmente que de 2,1 %, ce qui ne permet pas de faire face à la croissance spontanée de 4,4 %. Si le projet de loi envisage de limiter les effets négatifs de la tarification à

l'activité (T2A), cela restera inefficace car se faisant à moyens constants. De même, il est prévu d'indemniser les aidant.es mais pour une période de 3 mois sur l'ensemble de la carrière !

L'urgence est l'arrêt de toutes les fermetures, la création de postes et la revalorisation de ces métiers. Il y a lieu aussi de travailler à une meilleure adaptation de notre système de santé aux besoins et aux réalités de notre pays. Cela passe par une démocratie effective pour que les avis des usagers, des professionnel.les et des élu.es soient réellement pris en compte.



Christophe Voillot et Marc Champesme dans le cortège de la manifestation du 14 Novembre-  
Photo de Jean AMAR

Jean AMAR

## AUGMENTATION DES RETRAITÉ.E.S : LE COMPTE N'Y EST PAS !

Le P.L.F.S.S. prévoit de ré-indexer sur l'inflation (+ 1,3 %) le montant des pensions des retraité.es aux revenus les plus modestes (moins de 2000 € par mois) à partir de l'année prochaine et seulement 0,3 % pour les autres. Avec la hausse de la CSG, la baisse des APL qui touche de nombreux retraité.es modestes, la perte du pouvoir d'achat des retraité.es subit un décrochage de plus en plus important par rapport au salaire moyen et au SMIC. Elle va atteindre 6 à 8 % dans les années à venir. C'est pourquoi, nous appelons nos adhérent.es à s'inscrire dans les actions que proposent la FSU et le groupe des 9.

Michelle LAUTON

## PÉNURIE DE MEDICAMENTS

La pénurie de médicaments de toutes sortes ne cesse d'augmenter, provoquant des problèmes de santé importants à certain.es patient.es pour lesquels on ne peut substituer d'autres médicaments, ou pour les professionnel.les qui essaient par tous moyens de trouver des médicaments. Envoyé Spécial a proposé un reportage le 14 Novembre. Nous reviendrons prochainement sur cette question.

Michelle LAUTON